



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

CDEN · mardi 17 octobre 2023 Le compte-rendu de la FSU Oise

Présent-es : M. Sébille (DASEN), M. Pia (vice-président du conseil départemental), M. Rouzet (DASEN A), M. Mayenson (IEN-Adjoint en charge du 1^{er} degré), M. Delaruelle (Secrétaire Général DSDEN), FPCE, PEEP, Mme Achin et Mme Van Elsuwe (conseillères départementales), Mme Champneuf (DGP), Mme Hébral (DESCO), Mme Joseph et Mme Soler (DESCO), Mme Judek (nommée par la préfecture), M. Tribout (nommé par le conseil départemental), Mme Grignon-Ponce (maire), M. Brandolan (IEN ASH), Mme Broquier (IEN Orientation).

Pour la FSU : M. Ripart, Mme Bergeron, Mme Sabot, M. Jean, M. Kervegan et M. Gressier.

Autres OS : FO (1), UNSA (2), SGEN (1)

Déclarations liminaires des organisations syndicales : FSU, FO, Unsa, Sgen-CFDT.

Monsieur le DASEN a répondu sur les PPMS, ces derniers doivent être réalisés avant les congés de fin d'année sauf pour la semaine du 16/10 compte-tenu de l'actualité ; ces exercices seront reportés après les prochains congés (automne 2023). L'objectif est d'avoir des habitudes, des réflexes et faire des bilans RetEx (retour d'expérience) avec les collectivités territoriales et les forces de l'ordre pour l'amélioration progressive et perpétuelle du PPMS.

Monsieur le vice-président du conseil départemental de l'Oise répond sur l'application de la loi 3DS qui donne une certaine "liberté" au CD, une convention bipartite lie les établissements, les collèges et le département. Cette convention se terminait le 31/09/23. Un avenant a donc été publié par le Conseil départemental dans l'attente d'une nouvelle convention. Si les établissements ne votent pas l'avenant c'est la loi qui s'applique et cela serait « dommage ». Les établissements vont recevoir une lettre de mission donc (une lettre d'objectifs et de moyens : ce dernier assure une autorité fonctionnelle et définit ce qu'il attend des adjoints gestionnaires). Une nouvelle convention est en cours de rédaction. Les principaux continueront d'assurer l'autorité hiérarchique mais nous discuterons avec ces derniers pour définir des objectifs pour les gestionnaires. La Présidente du CD60 a engagé des GT sur ce sujet. Il y a déjà eu deux réunions. Il y a eu des maladroites dans cette convention, quelques correctifs ont été apportés.

1. Approbation du compte-rendu du 10 février 2023 : approuvé

2. Bilan de la rentrée dans le premier degré

Rentrée 2023 (IA-DASEN) : grosse décroissance sur les cinq dernières années. Le « solde migratoire » est actuellement proche de 0 sauf sur le bassin Creillois. Il y a un vrai décrochage sur la maternelle, ça se maintient en élémentaire. Entre 2015 et 2022, le nombre de structures s'est maintenu ; il y a un décrochage en 2023 : 72 classes fermées. La Moyenne départementale est de 21 à 21,2 élèves / classe. En rural, la moyenne est de 19,6 sur Grandvilliers, Saint-Just-en-Chaussée, Chaumont-en-Vexin, Noyon.

Dans l'enseignement privé sous contrat il y a une baisse de 702 élèves : - 201 en maternelle, -502 en élémentaire.

Le DASEN présente une carte des RPC et évoque la création d'un nouveau fond pour rénover les écoles : le « plan édurenov ». Ces fonds seraient alloués pour aider les écoles "passoire thermique" mais aussi pour leur rénovation générale (sécurité, accessibilité...) mais assure que cela n'a pas de lien avec la création de nouveaux RPC. Il indique qu'il n'y a pas de « sélection » des écoles concernées et que ce sont les sous-préfets qui listent. Il indique également que le « fond vert » perdure.

La FSU demande la communication de la liste des écoles concernées et la communication d'un bilan global des fonds utilisés. **Le DASEN** n'y est pas opposé.

La FSU intervient (comme depuis quatre années maintenant) concernant la scolarisation des TPS (2 ans) : + de 1300 élèves en 2003 et aujourd'hui seulement 577 « deux ans » sont scolarisé-es dans les écoles de l'Oise ! La FSU demande à ce que les effectifs de TPS soient comptabilisés pour la carte scolaire.

Le DASEN indique qu'il y a 440 élèves en TPS (38,5 dispositifs « purs ») et 137 en classe de TPS-PS soit 576 TPS. Le nouveau cabinet du ministre aurait justement posé la question de la scolarisation des TPS récemment. Les DSDEN sont en attente de consignes de ce côté.

Mme AGIN (conseillère départementale) : souligne les frais qui sont engagés par les communes pour permettre la scolarité des TPS (ATSEM + locaux) ce qui pourrait expliquer la baisse du taux de scolarisation dans le département.

La FSU demande aussi l'arrêt des suppressions de poste : la baisse démographique pourrait permettre de diminuer les effectifs de toutes les classes du département.

Le DASEN indique qu'il y a une vingtaine de dispositifs UPE2A dans l'Oise et qu'il peut y avoir des tensions sur les collèges et le bassin Creillois.

3. Bilan de la rentrée dans le second degré :

Le DASEN présente des tableaux et indique qu'il y a une toute petite augmentation du nombre d'élève dans les collèges de l'Oise.

La FSU s'étonne de cette présentation uniquement « quantitative » de la situation. Elle rappelle que le service public d'éducation doit produire de l'émancipation. Elle rappelle aussi que tous les ministères et les collectivités territoriales sont impactées par des baisses de budgets.

Le DASEN présente le service de l'école inclusive :

3,65 % des élèves du département sont en situation de handicap (+ de 1000 élèves en 3 ans).

Au total, il y a 7500 élèves en situation de handicap. Ces élèves sont accompagnés par 1610 AESH.

Il y a 200 élèves notifié-es sans AESH, ce manque est dû au temps du recrutement. Les élèves sans AESH ne sont jamais les mêmes.

La FSU intervient sur la situation des AESH :

- Aujourd'hui ils représentent presque 10 % des personnels de l'éducation nationale ; l'employeur éducation nationale fabrique de la précarité avec des CDD et des CDI qui ne sont pas protecteurs et des temps partiels souvent imposés.

- Aujourd'hui, les AESH absentes ne sont pas remplacées et cette situation doit évoluer. **Le Dasen** se dit favorable à faire évoluer la situation mais alerte sur le fait qu'il y a toujours plus de notifications et donc toujours plus d'enfants à accompagner. **Le Dasen** signale également que le département de l'Oise a la plus forte progression en demande d'aide humaine parmi les départements franciliens. Il signale aussi que des élèves ont une notification médico-sociale et sont aujourd'hui sur des listes d'attente (par exemple 113 enfants sont accueillis dans une structure ADAPEI et 427 sont sur liste d'attente). Ces élèves sont donc en classe « ordinaire ». Il indique aussi continuer à travailler avec l'ARS pour mettre en place des classes externalisées et qu'« il y a encore beaucoup de travail ».
- Aujourd'hui, des élèves sont aussi en attente de notification ou ne sont pas notifiés et « perturbent » le fonctionnement de la classe. Ces élèves sont en souffrance et cela a des répercussions sur l'ensemble de la communauté éducatives : les autres enfants de la classe, les personnels (enseignant·es, territoriaux...), les parents, etc. Il se dit favorable à l'ouverture de discussions pour trouver des solutions concrètes à ces situations.

Le Dasen rappelle aussi quelques chiffres : en octobre 2020, 1180 AESH étaient recruté·es (763 ETP) avec un taux de couverture à 74 %. Aujourd'hui en 2023, il y a 1610 AESH (1056 ETP) et un taux de couverture de 94 %.

La FCPE souligne aussi ce manque de moyen et la souffrance existante. Il y a 3-4 ans d'attente en IME alors ces élèves sont affectés en classe ordinaire avec une AESH mais c'est insuffisant. Que fait-on pour rendre l'école inclusive ? Il y a beaucoup de souffrance actuellement, pour l'élève, pour les autres élèves et pour les personnels.

Le vice-président du conseil départemental de l'Oise a pu faire le même constat lors de visites d'écoles en cette rentrée en étant témoin de situation où des enfants de par leur handicap pouvaient présenter une souffrance pour eux-mêmes, pour les autres enfants de la classe, pour les parents ou pour les personnels. L'école inclusive est ainsi mise en échec alors que c'est une belle promesse.

Les représentantes des parents d'élèves alertent également sur la fermeture annoncée de l'établissement médico-social Bois Larris car aucune solution n'a été trouvée pour les enfants et les familles. Des personnels sont formé·es, il serait dommage de s'en priver au vu de la situation du département.

La FCPE porte à la connaissance de l'assemblée la situation d'un élève d'Ulis exclu définitivement suite à un conseil de discipline sans possibilité d'affectation sur un autre dispositif à proximité. Elle rappelle également la situation de l'Oise : un désert médical et les conséquences pour les familles et élèves. Elle alerte également sur le faible taux de participations aux élections de parents d'élèves.

Le Dasen indique qu'il y a eu 21 exclusions définitives d'élèves d'Ulis et que 19 ont retrouvé une place dans un dispositif.

Le Dasen présente ensuite le SDJES (service civique, 2h d'EPS par semaine, savoir nager, savoir rouler, 30 minutes d'APC, PEDT, ACM).

La FSU rappelle :

- son opposition au « service civique » qui crée de la précarité ou substitue un·e volontaire à un salarié ou à un bénévole ;

- son interrogation sur le dispositif « 30 minutes d'activités physiques quotidiennes » car ce n'est pas de l'EPS ;
- son alerte sur les PEDT et la territorialisation de l'éducation nationale qui renforce les inégalités territoriales ;
- Même si le Dasen ne l'a pas évoqué, la FSU rappelle son opposition au Service National Universel, dispositif qui ne répond en rien aux besoins de la jeunesse.

L'Inspectrice « Orientation » présente un bilan départemental des affectations et de l'orientation dans le département après la 3^{ème}.

Il y a une légère baisse des résultats au niveau du bac technologique (plus grosse baisse au niveau du bac STMG qui est la filière la plus présente dans le département), une légère hausse au niveau du bac général et des résultats en hausse au niveau du CAP.

Quelques données genrées sont présentées : il y a toujours une forte présence des garçons dans les spécialités « mathématiques » et SES au niveau du bac général. Une très forte présence des filles dans le bac STMG.

La FSU regrette le manque de psychologues pour l'orientation. Elle demande également pour un prochain CDEN de présenter l'orientation des élèves en fonction de leur origine sociale.

Questions diverses de la FSU :

- le calendrier départemental est celui du national.
- pour l'évolution du réseau scolaire le Dasen précise qu'un courrier a été envoyé le 2 octobre et invite les maires, à remonter les éventuelles évolutions en janvier. Les conseils d'écoles pourront aussi être concertés avant le CSA-D de février.
- classes dédoublées : 316 classes dans l'Oise ; 4385 élèves concerné-e dans le département.
- punaises de lits : la FSU interroge sur les préconisations à mettre en place. Le Dasen indique qu'il n'y a pas eu de communication d'un plan national de prévention.
- Collège de Marseille-en-Beauvaisis : le conseil départemental précise qu'il y a 635 élèves sur cet établissement ; ce qui n'est pas la « jauge pédagogique » ; cette dernière n'a pas évolué. Ce qui a évolué c'est la capacité sécuritaire qui est passée, à la demande de la CDE, à 820 personnes. Cela correspond à la capacité maximale de personnes que peut accueillir cet établissement sur un même moment : jeunes et adultes.
- Collèges de Chaumont-en-Vexin : le conseil départemental précise que l'évolution récente des effectifs ne justifie pas un travail de sectorisation sur ce secteur.

IRL (Indemnité de résidence pour les instituteurs et institutrices) : le Dasen présente une augmentation de 25 % de cette indemnité. Cette indemnité concerne 10 collègues.